



Le service en ligne de garanties d'ouvrage

pour créer vos garanties d'ouvrage simplement et à tout moment

Répondant à tous vos besoins en matière de certificats de garanties, un système pratique est désormais à votre disposition. Il établira vos certificats de garanties d'ouvrage en toute rapidité et simplicité et au moment que vous aurez choisi.

Vous contrôlez entièrement les opérations

Vous avez pleins pouvoirs pour consulter votre compte de dépôt, l'approvisionner et établir tous les certificats de garantie qu'il vous faut simplement et à l'instant même. Vous disposez de larges limites de compétences pour répondre sans délai à tous vos besoins.

Limites de compétences

Les certificats de garanties d'ouvrage portant sur des sommes allant jusqu'à CHF 150'000 et d'une validité selon le contrat jusqu'à 60 resp. 120 mois peuvent être établis par vous directement; les certificats de garanties d'ouvrage dépassant ce montant et cette durée devront être soumis à l'approbation de nos spécialistes. Le total de tous les certificats de garantie émis représente le maximum garanti qui, une fois atteint, est réexaminé en vue de son augmentation.

Vos avantages en un coup d'œil

- accès gratuit
- établissement de certificats de garantie à tout moment
- consultation intégrale et approvisionnement en tout temps du compte de dépôt
- accès de partout sur Internet
- ce service ne propose plus de certificat de garantie standard

Voici comment y accéder

La Baloise Assurance vous communique vos codes d'accès en ligne. Il vous suffit d'une connexion à Internet pour y accéder. Vous pourrez afficher votre certificat de garantie sous forme d'aperçu avant l'impression pour le vérifier avant de lancer la procédure d'établissement. Nous attirons votre attention sur les conditions d'utilisation mentionnées.

S'il vous faut de l'aide, n'hésitez pas à nous contacter, nous nous tenons à votre écoute!